



Syndicat  
National des  
Professionnel·le·s  
de la Petite Enfance

## Les Ogres des crèches devant la justice le SNPPE porte plainte contre People & Baby et La Maison Bleue

*Guénange, le 17 septembre 2025.* Guénange, le 17 septembre 2025 – Le Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance (SNPPE) annonce qu'il dépose plainte contre deux géants du secteur privé lucratif : **People & Baby** et, fait nouveau, **La Maison Bleue**.

Depuis trop longtemps, ces groupes concentrent les critiques pour leurs pratiques opaques et leurs dérives de gestion. Le SNPPE, organisation syndicale sectorielle animée par des professionnel·le·s bénévoles, **prend ses responsabilités** : il agit pour défendre celles et ceux qui, au quotidien, subissent tout autant que les familles et les enfants les conséquences de ces logiques financières.

### Une convergence de preuves accablante

Ce dépôt de plainte n'est pas une réaction isolée ni un geste symbolique.

C'est l'aboutissement d'un constat désormais incontestable :

- **Les faits vécus par les salarié·e·s** : retards de paiement de salaires en 2024, conditions de travail dégradées, politiques RH méprisantes, pressions managériales.
- **Les travaux journalistiques** : le documentaire diffusé par *Arte*, les révélations déjà nombreuses depuis (trop) d'années.
- **Les enquêtes indépendantes** : la nouvelle édition augmentée du livre *Les Ogres* de Victor Castanet, qui démontre que ces pratiques ne sont pas des cas isolés mais un système organisé visant à réduire les coûts salariaux pour maximiser les profits des dirigeants et des fonds d'investissement : : non-respect des taux d'encadrement, dépassement de la capacité réglementaire, déclarations erronées aux autorités de tutelle, etc...
- **Les manquements de l'État** : un rapport de l'IGAS caviardé au nom du secret des affaires, et l'absence d'enquête nouvelle malgré les possibilités offertes par la loi *Plein emploi* (article 18).

En additionnant ces éléments, une image claire se dessine : il ne s'agit plus de rumeurs ou d'exceptions, mais d'un **mode de fonctionnement systémique**, pensé au sein des directions générales, qui fragilise enfants, familles et professionnel·le·s.

## À qui profite l'argent public ?

Alors que des milliards d'euros d'aides aux entreprises sont distribués chaque année, faut-il continuer à financer, directement ou indirectement, des groupes endettés, pilotés par des fonds financiers, et obsédés par la rentabilité rapide ?

Le SNPPE alerte : tant que cette disproportion perdure, l'argent public finance la spéculation au lieu de garantir l'intérêt général – le respect des professionnel·le·s, la qualité d'accueil des enfants et la confiance des familles.

## Le SNPPE dit STOP

L'inaction gouvernementale est coupable. Face à un État qui ferme les yeux, il revient aux organisations syndicales de prendre le relais.

Le SNPPE, pour et avec les professionnel·le·s de la petite enfance, dit **STOP** à ces dérives. Dans cette procédure, il est représenté par Me William Bourdon et Me Vincent Brengarth, avocats au Barreau de Paris.